

Clinique de Droit de l'Environnement

Activité de collecte des déchets
plastiques au site écologique de
l'ULPGL : Campus Salomon





Dans le cadre de la promotion de la protection de l'environnement et de la sensibilisation à l'écocitoyenneté à travers la mise en relief de la valeur de l'arbre, une activité de ramassage des déchets a été organisée au site écologique de l'Université Libre des Pays des Grands Lacs (ULPGL), au Campus Salomon. Cette initiative s'inscrit dans la volonté exprimée par le Clinique juridique du Droit de l'environnement, de renforcer l'engagement communautaire en faveur d'un environnement sain et durable où l'arbre a une place de taille et dont sa protection est une question civilisationnelle et pas de mode.

La Clinique du Droit de l'environnement se propose, au travers des actions vertes pour la protection et le reboisement du Site protégé du Campus Salomon. Pour créer de bonnes conditions de croissance aux nouvelles plantules mise à terre les semaines dernières, une activité de collecte des plastiques dans le Site s'est avérée urgente.



Site écologique CREDDA-ULPGL



Au-delà de l'aspect technique de cette activité, elle avait également une dimension pédagogique car chemin faisant, les experts de la Clinique du Droit de l'environnement ont sensibilisé les volontaires et d'autres amis de l'environnement présents, sur l'impact des plastiques dans un environnement protégé. Au-delà de l'action, les participants à cette activité ont également fait des engagements pour une gestion écoresponsable des déchets plastique pour la protection de notre environnement.

L'activité a réuni des étudiants, des membres du personnel académique ainsi que des volontaires engagés dans la cause environnementale. Ensemble, ils ont procédé au nettoyage du site en collectant différents types de déchets, notamment les plastiques, papiers et autres détritits susceptibles de nuire à l'écosystème du lieu. Munis de gants, de sacs et d'outils adaptés, les participants ont parcouru plusieurs zones du site afin de contribuer à sa réhabilitation et à sa préservation.



Education environnementale

Au-delà de l'action de nettoyage proprement dite, cette activité a également constitué un moment de sensibilisation sur les bonnes pratiques environnementales. Les participants ont été encouragés à adopter des comportements responsables, notamment la réduction des déchets, le tri et la gestion adéquate des ordures, afin de protéger durablement les espaces naturels.



Le site écologique de l'ULPGL représente en effet un espace important pour l'apprentissage, la recherche et la sensibilisation aux questions environnementales. Sa préservation est donc essentielle pour garantir un cadre propice aux activités académiques et à la promotion d'une culture écologique au sein de la communauté universitaire.



À travers cette initiative, les organisateurs ont voulu rappeler que la protection de l'environnement est une responsabilité collective. Des actions simples, telles que le ramassage des déchets, peuvent contribuer significativement à l'amélioration du cadre de vie et à la construction d'un avenir plus durable.

Cette activité témoigne ainsi de l'engagement continu de la communauté de l'ULPGL en faveur de la protection de l'environnement et de la promotion des valeurs d'écocitoyenneté auprès des étudiants et de la société en général.

Après la collecte, les déchets seront triés afin de séparer les déchets biodégradables des déchets non biodégradables. Cette opération permettra de faciliter leur traitement tout en réduisant les risques pour la santé et pour l'environnement.



Site écologique CREDDA-ULPGL

